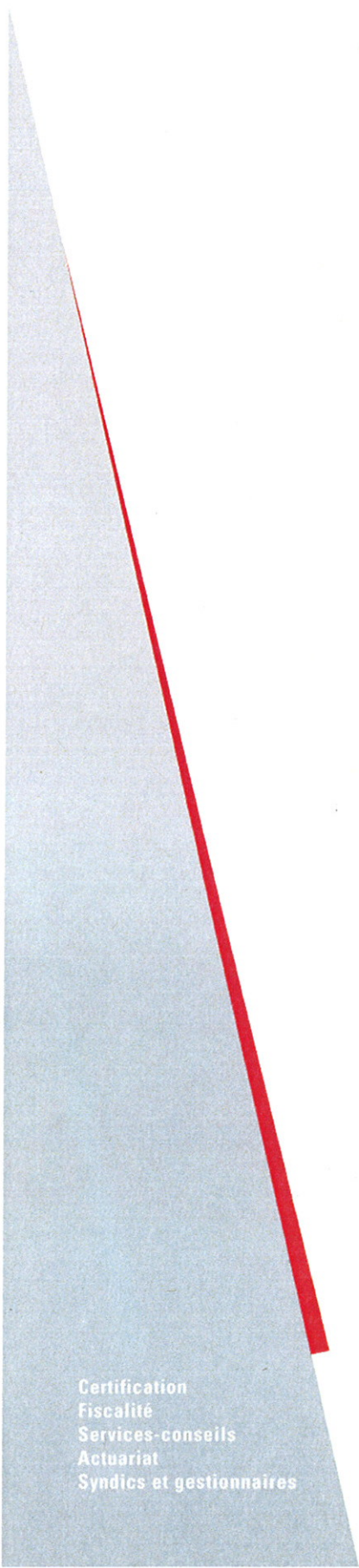




MALLETTE

La Fondation de l'Université Laval

États financiers
Au 30 avril 2013

Accompagnés du rapport de l'auditeur indépendant

Certification
Fiscalité
Services-conseils
Actuariat
Syndics et gestionnaires

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres de
La Fondation de l'Université Laval,

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de **LA FONDATION DE L'UNIVERSITÉ LAVAL**, qui comprennent les bilans au 30 avril 2013, au 30 avril 2012 et au 1^{er} mai 2011, et les états des résultats, de l'évolution des soldes de fonds et des flux de trésorerie pour les exercices terminés le 30 avril 2013 et le 30 avril 2012, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de nos audits. Nous avons effectué nos audits selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de la Fondation portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Fondation. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de La Fondation de l'Université Laval au 30 avril 2013, au 30 avril 2012 et au 1^{er} mai 2011 ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour les exercices terminés le 30 avril 2013 et le 30 avril 2012, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Mallette S.E.N.C.R.L.¹
Mallette S.E.N.C.R.L.
Société de comptables professionnels agréés

Québec, Canada
Le 25 septembre 2013

¹ CPA auditrice, CA, permis de comptabilité publique n° A110548

La Fondation de l'Université Laval

ÉTAT DES RÉSULTATS Pour l'exercice terminé le 30 avril

	Fonds d'administration générale		Fonds d'enseignement, de recherche et de développement		Fonds des immobilisations		Fonds de dotation		Total	Total
	2013	2012	2013	2012	2013	2012	2013	2012	2013	2012
PRODUITS										
Souscriptions	105 522 \$	39 442 \$	13 903 698 \$	18 400 017 \$	- \$	- \$	1 122 089 \$	1 222 136 \$	15 131 309 \$	19 661 595 \$
Revenus de placements (note 14)	103 776	100 433	648 629	472 617	-	-	9 517 638	1 287 672	10 270 043	1 860 722
Subventions (note 15)	-	-	3 000 000	818 716	-	-	-	-	3 000 000	818 716
Contribution de l'Université Laval (note 16)	886 344	879 872	-	-	-	-	-	-	886 344	879 872
Revenu net des stationnements (notes 18 et 19)	2 237 783	2 251 115	-	-	-	-	-	-	2 237 783	2 251 115
Amortissement de l'apport reporté (note 12)	-	-	-	-	65 000	65 000	-	-	65 000	65 000
	3 333 425	3 270 862	17 552 327	19 691 350	65 000	65 000	10 639 727	2 509 808	31 590 479	25 537 020
CHARGES										
Amortissement des immobilisations corporelles	-	-	-	-	33 867	52 344	-	-	33 867	52 344
Amortissement des immobilisations incorporelles	-	-	-	-	217 898	218 458	-	-	217 898	218 458
Salaires et charges sociales	2 860 450	2 734 794	-	-	-	-	-	-	2 860 450	2 734 794
Sollicitation et administration	967 002	957 414	-	-	-	-	958	34 086	967 960	991 500
	3 827 452	3 692 208	-	-	251 765	270 802	958	34 086	4 080 175	3 997 096
EXCÉDENT DES PRODUITS (CHARGES) AVANT SUBVENTIONS VERSÉES	(494 027)	(421 346)	17 552 327	19 691 350	(186 765)	(205 802)	10 638 769	2 475 722	27 510 304	21 539 924
Subventions versées (note 17)	30 000	25 000	12 999 133	8 859 660	-	-	-	-	13 029 133	8 884 660
EXCÉDENT DES PRODUITS (CHARGES)	(524 027)\$	(446 346)\$	4 553 194 \$	10 831 690 \$	(186 765)\$	(205 802)\$	10 638 769 \$	2 475 722 \$	14 481 171 \$	12 655 264 \$

La Fondation de l'Université Laval

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DES SOLDES DE FONDS Pour l'exercice terminé le 30 avril

	Fonds d'administration générale		Fonds d'enseignement, de recherche et de développement		Fonds des immobilisations		Fonds de dotation		Total	Total
	2013	2012	2013	2012	2013	2012	2013	2012	2013	2012
SOLDE, début de l'exercice	3 808 297 \$	4 016 110 \$	43 212 914 \$	32 669 843 \$	386 364 \$	580 387 \$	87 682 723 \$	85 168 694 \$	135 090 298 \$	122 435 034 \$
Excédent des produits (charges)	(524 027)	(446 346)	4 553 194	10 831 690	(186 765)	(205 802)	10 638 769	2 475 722	14 481 171	12 655 264
	3 284 270	3 569 764	47 766 108	43 501 533	199 599	374 585	98 321 492	87 644 416	149 571 469	135 090 298
Virements interfonds										
Acquisition d'immobilisations	(26 892)	(11 779)	-	-	26 892	11 779	-	-	-	-
Contribution aux Fonds d'investissement étudiants	(922 300)	(908 406)	922 300	908 406	-	-	-	-	-	-
Contribution au Fonds de bourses de leadership et développement durable	(283 000)	(283 000)	283 000	283 000	-	-	-	-	-	-
Contribution au Fonds pour le soutien aux activités du milieu	(22 850)	(23 550)	22 850	23 550	-	-	-	-	-	-
Contribution au Fonds de développement durable	-	(400 000)	-	400 000	-	-	-	-	-	-
Demandes de capitalisation des comités directeurs des fonds	-	400 000	(1 907 943)	(4 446 880)	-	-	1 907 943	4 046 880	-	-
Politique de dépense des fonds (note 13)	1 700 337	1 470 398	2 392 754	2 267 397	-	-	(4 093 091)	(3 737 795)	-	-
Autres	(4 735)	(5 130)	4 735	275 908	-	-	-	(270 778)	-	-
	440 560	238 533	1 717 696	(288 619)	26 892	11 779	(2 185 148)	38 307	-	-
SOLDE, fin de l'exercice	3 724 830 \$	3 808 297 \$	49 483 804 \$	43 212 914 \$	226 491 \$	386 364 \$	96 136 344 \$	87 682 723 \$	149 571 469 \$	135 090 298 \$

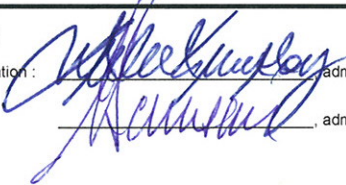
La Fondation de l'Université Laval

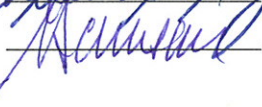
BILAN

Au 30 avril

	Fonds d'administration générale		Fonds d'enseignement, de recherche et de développement		Fonds des immobilisations		Fonds de dotation		Total	Total
	2013	2012	2013	2012	2013	2012	2013	2012	2013	2012
ACTIF										
Placements à la juste valeur (note 5)	1 418 566 \$	2 464 643 \$	29 976 628 \$	26 438 614 \$	- \$	- \$	95 506 147 \$	86 929 211 \$	126 901 341 \$	115 832 468 \$
Souscriptions à recevoir (note 8)	7 759	6 381	19 154 259	16 763 422	-	-	630 197	753 512	19 792 215	17 523 315
Sommes à recevoir de l'Université Laval	2 590 530	2 518 357	5 000	-	-	-	-	-	2 595 530	2 518 357
Autres sommes à recevoir	458 852	427 516	9 260	10 878	-	-	-	-	468 112	438 394
Participation au capital d'une fiducie résiduaire (note 9)	-	-	338 657	-	-	-	-	-	338 657	-
Immobilisations corporelles (note 10)	-	-	-	-	102 884	114 168	-	-	102 884	114 168
Actifs incorporels (note 11)	-	-	-	-	172 357	385 946	-	-	172 357	385 946
	4 475 707 \$	5 416 897 \$	49 483 804 \$	43 212 914 \$	275 241 \$	500 114 \$	96 136 344 \$	87 682 723 \$	150 371 096 \$	136 812 648 \$
PASSIF										
Sommes à payer à l'Université Laval	264 670 \$	1 099 983 \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	264 670 \$	1 099 983 \$
Autres créanciers et charges à payer	486 207	508 617	-	-	-	-	-	-	486 207	508 617
Apport reporté afférent aux actifs incorporels (note 12)	-	-	-	-	48 750	113 750	-	-	48 750	113 750
	750 877	1 608 600	-	-	48 750	113 750	-	-	799 627	1 722 350
Soldes de fonds										
Investis en immobilisations	-	-	-	-	226 491	386 364	-	-	226 491	386 364
Affectations d'origine externe	-	-	49 483 804	43 212 914	-	-	74 859 675	64 220 906	124 343 479	107 433 820
Affectations d'origine interne	-	-	-	-	-	-	21 276 669	23 461 817	21 276 669	23 461 817
Non grevés d'affectations	3 724 830	3 808 297	-	-	-	-	-	-	3 724 830	3 808 297
	3 724 830	3 808 297	49 483 804	43 212 914	226 491	386 364	96 136 344	87 682 723	149 571 469	135 090 298
	4 475 707 \$	5 416 897 \$	49 483 804 \$	43 212 914 \$	275 241 \$	500 114 \$	96 136 344 \$	87 682 723 \$	150 371 096 \$	136 812 648 \$

ENGAGEMENTS (note 18)

Pour le conseil d'administration :  administrateur

 administrateur

La Fondation de l'Université Laval

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

Pour l'exercice terminé le 30 avril

2013

2012

ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT

Rentrées de fonds provenant des souscriptions - Fonds d'administration générale	104 145 \$	48 562 \$
Rentrées de fonds provenant des souscriptions - Fonds d'enseignement, de recherche et de développement	14 114 180	15 954 487
Rachats (versements) nets dans la Fiducie globale - Fonds B	(1 472 701)	(7 980 389)
Produits financiers reçus et utilisés à des fins de fonctionnement	31 156	75 599
Rentrées de fonds provenant de la contribution de l'Université Laval	500 472	1 334 208
Rentrées de fonds provenant du revenu net des stationnements	2 251 115	2 065 893
Sorties de fonds - salaires et charges sociales et sollicitation et administration	(4 160 580)	(2 751 546)
Sorties de fonds - subventions versées	(13 029 133)	(8 884 660)
Autre entrée (sortie) de fonds	(200 000)	200 000
	(1 861 346)	62 154

ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT

Acquisition d'immobilisations corporelles	(22 583)	(10 143)
Acquisition d'immobilisations incorporelles	(4 309)	(1 636)
Versements nets dans la Fiducie globale - Fonds A	(100 000)	(307 372)
Produit de la cession de placements	100 004	299 448
	(26 888)	(19 703)

ACTIVITÉS DE FINANCEMENT

Rentrées de fonds à titre de dotation	1 245 403	1 358 663
---------------------------------------	-----------	-----------

AUGMENTATION (DIMINUTION) DE L'ENCAISSE

(642 831) 1 401 114

ENCAISSE, début de l'exercice

1 728 241 327 127

ENCAISSE, fin de l'exercice

1 085 410 \$ 1 728 241 \$

La Fondation de l'Université Laval

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 30 avril 2013

1. STATUTS CONSTITUTIFS ET NATURE DES ACTIVITÉS

La Fondation, constituée en vertu de la partie III de la Loi sur les compagnies du Québec, a comme activité principale d'apporter une contribution à l'Université Laval (l'Université) dans la poursuite de ses objectifs. Elle est aussi enregistrée à titre d'organisme de bienfaisance et elle est conséquemment exemptée des impôts.

2. CHANGEMENTS DE MÉTHODES COMPTABLES

Mise en application des normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif (NCOSBL)

La Fondation a choisi d'appliquer les normes de la partie III du Manuel de l'ICCA - Comptabilité, soit les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif (NCOSBL).

Les présents états financiers sont les premiers états financiers établis conformément aux NCOSBL.

Exemption relative à l'application initiale

La Fondation a choisi de se prévaloir de l'exemption permise lors de l'application initiale des normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, soit de désigner tous ses placements pour qu'ils soient évalués à la juste valeur.

Impact du changement de référentiel comptable

L'adoption de ces nouvelles normes n'a eu aucun impact sur les montants comptabilisés aux états financiers.

La Fondation de l'Université Laval

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 30 avril 2013

2. CHANGEMENTS DE MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Bilan au 1^{er} mai 2011

	Fonds d'administra- tion générale	Fonds d'ensei- gnement, de recherche et de dévelop- pement	Fonds des immobili- sations	Fonds de dotation	Total
ACTIF					
Placements à la juste valeur	1 218 524 \$	19 156 172 \$	- \$	84 278 655 \$	104 653 351 \$
Souscriptions à recevoir	15 500	13 499 177	-	890 039	14 404 716
Sommes à recevoir de l'Université Laval	3 121 470	-	-	-	3 121 470
Autres sommes à recevoir	385 858	14 494	-	-	400 352
Immobilisations corporelles	-	-	156 369	-	156 369
Actifs incorporels	-	-	602 768	-	602 768
	4 741 352 \$	32 669 843 \$	759 137 \$	85 168 694 \$	123 339 026 \$
PASSIF					
Sommes à payer à l'Université Laval	295 899 \$	- \$	- \$	- \$	295 899 \$
Autres créditeurs et charges à payer	429 343	-	-	-	429 343
Apport reporté afférent aux actifs incorporels	-	-	178 750	-	178 750
	725 242	-	178 750	-	903 992
Soldes de fonds					
Investis en immobilisations	-	-	580 387	-	580 387
Affectations d'origine externe	-	32 669 843	-	61 745 184	94 415 027
Affectations d'origine interne	-	-	-	23 423 510	23 423 510
Non grevés d'affectations	4 016 110	-	-	-	4 016 110
	4 016 110	32 669 843	580 387	85 168 694	122 435 034
	4 741 352 \$	32 669 843 \$	759 137 \$	85 168 694 \$	123 339 026 \$

La Fondation de l'Université Laval

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 30 avril 2013

3. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Base de présentation des états financiers

Les états financiers de la Fondation ont été établis conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Utilisation d'estimations

La préparation d'états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif exige que la direction ait recours à des estimations et à des hypothèses qui ont une incidence sur les montants de l'actif et du passif comptabilisés et sur la présentation des éléments d'actif et de passif éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants comptabilisés à titre de produits et de charges au cours de l'exercice. Les résultats réels pourraient différer des résultats estimatifs.

Comptabilité par fonds

La Fondation utilise la méthode de la comptabilité par fonds affectés.

Le Fonds d'administration générale rend compte des activités menées par la Fondation en matière d'administration, de sollicitation et de demandes de subventions de l'Université. Ce fonds présente les ressources non affectées, les contributions de l'Université ainsi que les subventions et virements interfonds découlant des demandes de subventions de l'Université.

Les Fonds d'enseignement, de recherche et de développement servent à comptabiliser l'obtention et l'utilisation de ressources grevées d'affectations (excluant celles obtenues à titre de dotation).

Le Fonds des immobilisations présente les actifs, les passifs, les produits et les charges afférents aux immobilisations, à l'exception, s'il y a lieu, des immeubles faisant partie du portefeuille de placement.

Les Fonds de dotation présentent les ressources obtenues à titre de dotations tant à des fins générales qu'à des fins particulières.

Affectations

Les affectations d'origine externe de certains montants à un Fonds d'enseignement, de recherche et de développement particulier ou à un Fonds de dotation sont dictées par les donateurs.

Les affectations d'origine interne proviennent des politiques de la Fondation et des demandes des comités directeurs des fonds.

La Fondation de l'Université Laval

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 30 avril 2013

3. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Soldes des fonds

Le Fonds d'administration générale de même que la dotation qui le soutient permettent à la Fondation, conformément à ses règlements, de répondre aux demandes de subventions de l'Université.

Les Fonds d'enseignement, de recherche et de développement soutiennent, en respect des intentions des donateurs, divers programmes de bourses, d'enseignement, d'acquisition d'équipements et de développement à l'Université. Les soldes de ces fonds tiennent compte des politiques de la Fondation et des demandes des comités directeurs des fonds.

Le Fonds des immobilisations est constitué essentiellement de la partie non amortie de dépenses capitalisées et d'apports reportés.

Les Fonds de dotation soutiennent les activités générales et particulières. Les soldes de ces fonds provenant d'affectations d'origine externe présentent les dons dirigés vers la dotation à la demande des donateurs. Les soldes des fonds provenant d'affectations d'origine interne tiennent compte des politiques de la Fondation et des demandes des comités directeurs des fonds.

Comptabilisation des produits

La Fondation applique la méthode des fonds affectés pour comptabiliser les apports.

Les apports affectés sont comptabilisés à titre de produits des Fonds d'enseignement, de recherche et de développement appropriés ou des Fonds de dotation au cours de l'exercice où ils sont reçus ou à recevoir, si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que la réception finale du montant est raisonnablement assurée.

Les apports non affectés sont comptabilisés à titre de produits du Fonds d'administration générale au cours de l'exercice où ils sont reçus ou à recevoir, si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que la réception finale du montant est raisonnablement assurée.

Les revenus de placements sont comptabilisés selon les principes de la comptabilité d'exercice. Les gains ou les pertes sur cession de placements sont calculés selon la méthode du coût moyen.

Les revenus de placements tirés des ressources affectées servent à financer des activités spécifiques et sont comptabilisés à titre de produits des Fonds d'enseignement, de recherche et de développement ou des Fonds de dotation, en respect des intentions des donateurs.

Les revenus de placements tirés des ressources non affectées sont comptabilisés à titre de produits du Fonds d'administration générale.

3. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Apports reçus sous forme de services

Les apports reçus sous forme de services sont comptabilisés aux résultats à leur juste valeur, lorsque celle-ci peut être déterminée de façon fiable, au cours de l'exercice auquel ils se rapportent.

Subventions versées

Les dépenses de subventions sont comptabilisées sur base de caisse, soit au moment où elles sont versées.

Instruments financiers

Évaluation des instruments financiers

La Fondation évalue initialement ses actifs et passifs financiers à la juste valeur, sauf dans le cas des opérations entre parties liées autres qu'avec les membres de la direction.

Elle évalue ultérieurement tous ses actifs et passifs financiers au coût après amortissement, à l'exception des placements qui sont évalués à la juste valeur. Les variations de juste valeur sont comptabilisées dans les résultats.

La juste valeur des placements est établie de la manière suivante :

- *Obligations et actions*

Les placements sont évalués d'après le cours acheteur de clôture. Lorsqu'il n'y a pas de cours acheteur de clôture, il appartient à la direction interne et au comité de placement de la Fondation d'établir la juste valeur, soit en actualisant les flux monétaires prévisibles, soit en se référant à une évaluation externe.

- *Participation dans la Fiducie globale de placement Université Laval - Fondation de l'Université Laval*

Les unités de fonds sont évaluées d'après la quote-part de la participation de la Fondation sur l'ensemble de ces fonds. Les unités de fonds n'ont pas d'échéance définie.

Dépréciation d'actifs financiers

Les actifs financiers évalués au coût sont soumis à un test de dépréciation s'il existe des indications possibles de dépréciation. Le montant de réduction de valeur est comptabilisé aux résultats. La moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration, soit directement, soit par l'ajustement du compte de provision, sans être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. Cette reprise est comptabilisée aux résultats.

La Fondation de l'Université Laval

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 30 avril 2013

3. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Instruments financiers

Coûts de transaction

Les coûts de transaction relatifs aux instruments financiers qui sont évalués à la juste valeur après leur comptabilisation initiale sont comptabilisés à titre de charge lorsqu'ils sont engagés.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût.

L'amortissement est calculé en fonction de leur durée de vie utile selon les méthodes, et la durée ou les taux suivants :

	Méthodes d'amortissement	Durée ou taux
Améliorations locatives	linéaire	5 ans
Matériel informatique	solde décroissant	30 %
Mobilier et équipement de bureau	solde décroissant	20 %

Actifs incorporels

Les actifs incorporels sont comptabilisés au coût.

L'amortissement est calculé en fonction de leur durée de vie utile selon les méthodes, et la durée ou le taux suivants :

	Méthodes d'amortissement	Durée ou taux
Logiciels	solde décroissant	30 %
Logiciel de sollicitation	linéaire	10 ans

Réduction de valeur des immobilisations corporelles et des actifs incorporels

Lorsqu'une immobilisation corporelle ou un actif incorporel n'a plus aucun potentiel de service à long terme pour la Fondation, l'excédent de sa valeur nette comptable sur toute valeur résiduelle est comptabilisé à titre de charges dans l'état des résultats.

Conversion des devises

La juste valeur des placements et des autres éléments d'actif et de passif exprimés en monnaie étrangère est convertie en dollars canadiens au taux de change en vigueur à la fin de l'exercice. Les achats et les ventes de placements ainsi que les produits et les charges sont convertis au taux de change en vigueur aux dates correspondantes.

La Fondation de l'Université Laval

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 30 avril 2013

3. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Polices d'assurance-vie

La Fondation est bénéficiaire de polices d'assurance-vie dont les primes sont à la charge des individus. Le capital assuré fera partie de l'actif de la Fondation lors de son encaissement. Dans certains cas, la Fondation est également propriétaire des polices d'assurance-vie. Les valeurs de rachat accumulées de ces polices sont comptabilisées aux livres de la Fondation aux 30 avril 2013 et 2012. Le capital décès de ces polices totalise 760 451 \$ au 30 avril 2013 (2012 - 760 451 \$).

4. GESTION DU CAPITAL

Dans le cadre de la gestion de son capital, la Fondation est dotée d'une politique de placement qui maximise le rendement tout en maintenant un niveau de risque acceptable. Les placements du Fonds A doivent produire, à long terme, un rendement suffisant pour couvrir l'utilisation annuelle des fonds et les frais d'administration tout en maintenant l'indexation du capital. Les placements à court terme du Fonds B couvrent les besoins des fonds non capitalisés ainsi que l'utilisation des fonds de roulement. La Fondation est aussi dotée d'un plan financier qui assure un solde minimum du Fonds d'administration générale.

5. PLACEMENTS À LA JUSTE VALEUR

	30 avril 2013	30 avril 2012	1 ^{er} mai 2011
			Bilan d'ouverture
Participation dans la Fiducie globale de placement Université Laval - Fondation de l'Université Laval			
Fonds A	94 451 932 \$	83 608 606 \$	83 082 635 \$
Fonds B	30 627 426	29 653 497	20 178 167
Encaisse	1 085 410	1 728 241	327 127
Obligations	657 447	769 115	1 065 422
Polices d'assurance-vie	79 126	73 009	-
	126 901 341 \$	115 832 468 \$	104 653 351 \$

La Fondation de l'Université Laval

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 30 avril 2013

5. PLACEMENTS À LA JUSTE VALEUR (suite)

La Fondation, l'Université et la Fondation de l'Institut universitaire en santé mentale de Québec ont mis en commun une partie de leur portefeuille de placements par la création d'une fiducie globale, soit la Fiducie globale de placement Université Laval - Fondation de l'Université Laval (la Fiducie globale). Les participants peuvent disposer d'unités dans deux fonds distincts, soit le Fonds A pour les placements à long terme et le Fonds B pour les placements à court terme. La répartition des placements de la Fiducie globale s'effectue selon le nombre d'unités détenues par chaque participant dans chacun des fonds distincts.

Un comité de placement conjoint supervise les opérations reliées aux placements et la mise en application de la politique de placement de la Fiducie globale. Le comité a recours aux services de gestionnaires professionnels externes spécialisés dans des secteurs du placement.

L'actif net du Fonds A disponible pour les participants est exprimé en unités à sa juste valeur. Chaque unité confère à son détenteur une participation proportionnelle à l'actif net et au revenu net du Fonds. La valeur d'une unité de participation est établie à la fin de chaque mois d'après la juste valeur de l'actif net du Fonds divisée par le nombre total d'unités en cours à cette date. Les versements et retraits du Fonds A s'effectuent à la fin de chaque mois sur la base de la juste valeur à cette date.

L'actif net du Fonds B disponible pour les participants est exprimé en unités ayant une valeur fixe de 10 \$. Le nombre d'unités est ajusté à la fin de chaque mois, de sorte que le nombre d'unités en cours à cette date multiplié par 10 \$ corresponde à la valeur de l'actif net disponible dans le Fonds; cet ajustement provient des unités attribuées au fonds de roulement du fonds général de la Fondation à titre d'administrateur du Fonds B. Les versements et retraits du Fonds B s'effectuent en cours de mois à la valeur fixe de 10 \$.

6. INSTRUMENTS FINANCIERS

Les placements comptabilisés à la juste valeur sont classés selon une hiérarchie qui reflète l'importance des données utilisées pour établir les évaluations. Cette hiérarchie comprend trois niveaux :

- Niveau 1 : Évaluation fondée sur les cours du marché (non ajustés) observés sur des marchés actifs, pour des actifs ou des passifs identiques;
- Niveau 2 : Évaluation fondée sur les données autres que les cours de marché au niveau 1, mais à partir de données observables sur le marché en ce qui a trait à l'actif ou au passif, directement ou indirectement;
- Niveau 3 : Évaluation à partir de données autres que les données observables sur le marché pour l'actif ou le passif.

La Fondation de l'Université Laval

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 30 avril 2013

6. INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

Le tableau suivant présente la juste valeur des instruments financiers par niveau selon la hiérarchie des évaluations à la juste valeur.

	30 avril 2013			
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Participation dans la Fiducie globale de placement Université Laval - Fondation de l'Université Laval				
Fonds A	85 456 110 \$	142 928 \$	8 852 894 \$	94 451 932 \$
Fonds B	30 627 426	-	-	30 627 426
Obligations	-	657 447	-	657 447
Polices d'assurance-vie	-	-	79 126	79 126
	116 083 536 \$	800 375 \$	8 932 020 \$	125 815 931 \$

Le tableau suivant présente le rapprochement entre le solde d'ouverture et de clôture des placements évalués selon le niveau 3 :

	30 avril 2012	Acquisitions	Dispositions	Revenus de placements nets	30 avril 2013	Variations des justes valeurs non réalisées comptabilisées au cours de l'exercice pour les placements détenus au 30 avril 2013
Niveau 3						
Fonds A	8 278 799 \$	\$	(212 890)\$	786 985 \$	8 852 894 \$	453 468 \$
Polices d'assurance-vie	73 009	-	-	6 117	79 126	6 117
	8 351 808 \$	\$	(212 890)\$	793 102 \$	8 932 020 \$	459 585 \$

La Fondation de l'Université Laval

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 30 avril 2013

6. INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

	30 avril 2012			
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Participation dans la Fiducie globale de placement Université Laval - Fondation de l'Université Laval				
Fonds A	75 158 805 \$	171 002 \$	8 278 799 \$	83 608 606 \$
Fonds B	29 653 497	-	-	29 653 497
Obligations	-	769 115	-	769 115
Polices d'assurance-vie	-	-	73 009	73 009
	104 812 302 \$	940 117 \$	8 351 808 \$	114 104 227 \$

Le tableau suivant présente le rapprochement entre le solde d'ouverture et de clôture des placements évalués selon le niveau 3 :

	30 avril 2011	Acquisitions	Dispositions	Revenus de placements nets	30 avril 2012	Variations des justes valeurs non réalisées comptabilisées au cours de l'exercice pour les placements détenus au 30 avril 2012
Niveau 3						
Fonds A	26 512 \$	8 011 852 \$	(181 159)\$	421 594 \$	8 278 799 \$	266 947 \$
Fonds B	193 433	-	(214 297)	20 864	-	-
Polices d'assurance-vie	-	-	-	73 009	73 009	73 009
	219 945 \$	8 011 852 \$	(395 456)\$	515 467 \$	8 351 808 \$	339 956 \$

La Fondation de l'Université Laval

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 30 avril 2013

6. INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

	1 ^{er} mai 2011			
	Bilan d'ouverture			
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Participation dans la Fiducie globale de placement Université Laval - Fondation de l'Université Laval				
Fonds A	82 571 243 \$	484 880 \$	26 512 \$	83 082 635 \$
Fonds B	19 984 734	-	193 433	20 178 167
Obligations	-	1 065 422	-	1 065 422
	102 555 977 \$	1 550 302 \$	219 945 \$	104 326 224 \$

Le tableau suivant présente le rapprochement entre le solde d'ouverture et de clôture des placements évalués selon le niveau 3 :

	30 avril 2010	Acquisitions	Dispositions	Revenus de placements nets	30 avril 2011	Variations des justes valeurs non réalisées comptabilisées au cours de l'exercice pour les placements détenus au 30 avril 2011
Niveau 3						
Fonds A	24 851 \$	- \$	- \$	1 661 \$	26 512 \$	1 661 \$
Fonds B	156 141	-	-	37 292	193 433	37 292
	180 992 \$	- \$	- \$	38 953 \$	219 945 \$	38 953 \$

Au cours des exercices terminés les 30 avril 2013 et 2012, il n'y a eu aucun transfert entre les niveaux 1, 2 et 3.

7. GESTION DES RISQUES LIÉS AUX INSTRUMENTS FINANCIERS

La Fondation dispose de politiques pour déterminer, mesurer et surveiller le niveau de risque acceptable lié à ses instruments financiers et en assurer le contrôle. Les principaux risques à cet égard sont le risque de liquidité, le risque de marché et le risque de crédit.

Risque de liquidité

Le risque lié à la liquidité correspond au risque que la Fondation ne soit pas en mesure de répondre à la totalité de ses engagements en matière de flux de trésorerie au moment approprié. La Fondation est dotée d'une politique de placement qui prévoit une répartition de l'actif en fonction des besoins futurs de liquidités des fonds sous sa responsabilité. Le Fonds A couvre les besoins à long terme, alors que le Fonds B couvre les besoins à court terme.

Les actifs du Fonds d'administration générale sont gérés comme des actifs du Fonds B.

Le bilan comprend des passifs financiers dont l'échéance est de moins d'un an.

Risque de marché

Le risque de marché correspond au risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie d'un instrument financier fluctuent en raison de variations des facteurs du marché. Ces derniers comprennent trois types de risques : le risque de change, le risque de taux d'intérêt et le risque lié aux marchés boursiers.

Risque de change

Le risque de change correspond au risque que la Fondation assume des pertes découlant de l'exposition aux fluctuations des devises étrangères. Actuellement, la Fondation conserve le risque lié aux devises qui concerne les portefeuilles d'unités de fonds communs d'actions américaines et d'actions internationales détenues par le biais de sa participation dans la Fiducie globale. En fin d'exercice, une hausse ponctuelle de 2 % de la valeur de la devise canadienne par rapport aux autres monnaies aurait eu pour effet de diminuer la valeur des soldes des fonds et des revenus de placements d'environ 685 000 \$ (30 avril 2012 - 590 000 \$; 1^{er} mai 2011 - 600 000 \$). Une baisse ponctuelle de 2 % aurait eu l'effet inverse.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt représente le risque de perte découlant des fluctuations des taux d'intérêt. La sensibilité du portefeuille à une variation des taux d'intérêt est affectée par la composition d'une partie du portefeuille comprenant des obligations (détenues en propre) et des titres du marché monétaire et des unités de participation dans des fonds communs de marché monétaire et de placements obligataires (détenus par le biais de sa participation dans la Fiducie globale) dont la durée modifiée est de quatre ans. En fin d'exercice, une hausse ponctuelle de la structure des taux d'intérêt de 0,25 % aurait eu pour effet de diminuer la valeur des soldes des fonds et des revenus de placements d'environ 685 000 \$ (30 avril 2012 - 590 000 \$; 1^{er} mai 2011 - 560 000 \$). Une baisse ponctuelle de 0,25 % aurait eu l'effet inverse.

La Fondation de l'Université Laval

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 30 avril 2013

7. GESTION DES RISQUES LIÉS AUX INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

Risque de marché

Le tableau suivant fournit des renseignements sur les placements de la Fondation assujettis au risque de taux d'intérêt excluant ceux détenus par le biais de sa participation dans la Fiducie globale :

	2013	2012
Obligations		
Fédérales	217 806 \$	219 141 \$
Provinciales	123 241	228 780
Municipales	316 400	321 194
	657 447 \$	769 115 \$

Ces obligations ont une échéance de trois ans ou moins.

Risque lié aux marchés boursiers

Le risque lié aux marchés boursiers correspond au risque que la Fondation assume des pertes découlant de l'exposition aux fluctuations des marchés boursiers par le biais de sa participation dans la Fiducie globale. En fin d'exercice, une hausse ponctuelle de 5 % des marchés boursiers aurait eu pour effet d'augmenter la valeur des soldes des fonds et des revenus de placements d'environ 2 645 000 \$ (30 avril 2012 - 2 325 000 \$; 1^{er} mai 2011 - 2 490 000 \$). Une baisse ponctuelle de 5 % aurait eu l'effet inverse. La politique de placement prévoit des limites d'exposition aux marchés boursiers.

Risque de crédit

Le risque de crédit correspond au risque qu'un débiteur ne respecte pas ses obligations financières. À cet effet, la politique de placement impose des critères de qualité à la sélection des titres en exigeant que la cote de crédit à l'acquisition d'un titre obligataire ne puisse être inférieure à BBB. De plus, il y a concentration du risque de crédit lorsqu'une portion significative du portefeuille est investie dans des titres ayant des caractéristiques similaires ou obéissant à des variations semblables reliées aux conditions économiques ou politiques. Sous réserve de la forte proportion de détention d'obligations fédérales et provinciales détenues en propre et de fonds communs d'obligations détenus par le biais de sa participation dans la Fiducie globale, la Fondation n'a pas de concentration du risque de crédit.

La Fondation est exposée au risque de crédit sur les souscriptions à recevoir. La direction de la Fondation considère que la provision pour non-respect des engagements est suffisante dans les circonstances.

La Fondation est également exposée au risque de crédit sur les autres sommes à recevoir.

La Fondation de l'Université Laval

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 30 avril 2013

7. GESTION DES RISQUES LIÉS AUX INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

Risque de crédit

L'exposition maximale au risque de crédit incluant les gouvernements est d'environ 95 885 000 \$ (30 avril 2012 - 81 420 000 \$; 1^{er} mai 2011 - 72 985 000 \$).

Le tableau suivant fournit des renseignements sur le niveau de qualité des titres du marché monétaire, des obligations et des unités de participation dans des fonds communs de marché monétaire et de placements obligataires détenus en propre ou par le biais de la participation de la Fondation dans la Fiducie globale :

	30 avril 2013	30 avril 2012	1 ^{er} mai 2011
			Bilan d'ouverture
AAA	46,3 %	45,5 %	43,4 %
AA	30,9	31,0	32,2
A	19,7	16,7	17,6
BBB	2,9	6,6	6,6
BB et moins	0,2	0,2	0,2
	100 %	100,0 %	100,0 %

8. SOUSCRIPTIONS À RECEVOIR

	30 avril 2013	30 avril 2012	1 ^{er} mai 2011
			Bilan d'ouverture
Souscriptions à recevoir	21 771 923 \$	19 309 802 \$	15 944 928 \$
Provision pour non-respect des engagements	(1 979 708)	(1 786 487)	(1 540 212)
	19 792 215 \$	17 523 315 \$	14 404 716 \$

La Fondation de l'Université Laval

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 30 avril 2013

9. PARTICIPATION AU CAPITAL D'UNE FIDUCIE RÉSIDUAIRE

Au cours de l'exercice, une fiducie résiduaire de charité d'une valeur de 2 500 000 \$, pour laquelle la Fondation a été désignée bénéficiaire du capital pour 20 % de celle-ci, a été créée. La Fondation recevra sa part du capital au premier des deux événements suivants :

- 20 ans après la création de la fiducie, soit le 21 décembre 2032;
- Au décès du bénéficiaire du revenu désigné dans l'Acte de fiducie.

Le bénéficiaire du revenu désigné ne peut, sous aucune considération, utiliser le capital.

Un actif de 338 657 \$ qui correspond à la juste valeur actualisée de la participation de la Fondation au capital de la fiducie a donc été enregistré dans les Fonds d'enseignement, de recherche et de développement. Par la suite, sur une période maximale de 20 ans, le résultat de l'actualisation sera amorti linéairement et constaté comme revenu de placement de façon à ce que la valeur de la participation au capital de la fiducie reflète le plus fidèlement le montant qui sera alors encaissé.

	30 avril 2013	30 avril 2012	1 ^{er} mai 2011
			Bilan d'ouverture
Valeur nominale de la participation au capital d'une fiducie	500 000 \$	- \$	- \$
Incidence de l'actualisation	161 343	-	-
Valeur au coût amorti de la participation au capital d'une fiducie	338 657 \$	- \$	- \$

La Fondation de l'Université Laval

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 30 avril 2013

10. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	30 avril 2013		
	Coût	Amortis- sement cumulé	Valeur nette
Améliorations locatives	107 069 \$	107 069 \$	- \$
Matériel informatique	412 062	340 050	72 012
Mobilier et équipement de bureau	149 985	119 113	30 872
	669 116 \$	566 232 \$	102 884 \$
	30 avril 2012		
	Coût	Amortis- sement cumulé	Valeur nette
Améliorations locatives	107 069 \$	107 069 \$	- \$
Matériel informatique	390 885	313 724	77 161
Mobilier et équipement de bureau	148 578	111 571	37 007
	646 532 \$	532 364 \$	114 168 \$
	1 ^{er} mai 2011		
	Bilan d'ouverture		
	Coût	Amortis- sement cumulé	Valeur nette
Améliorations locatives	107 069 \$	94 940 \$	12 129 \$
Matériel informatique	381 501	282 664	98 837
Mobilier et équipement de bureau	147 819	102 416	45 403
	636 389 \$	480 020 \$	156 369 \$

La Fondation de l'Université Laval

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 30 avril 2013

11. ACTIFS INCORPORELS

	30 avril 2013		
	Coût	Amortis- sement cumulé	Valeur nette
Logiciels	108 920 \$	96 777 \$	12 143 \$
Logiciel de sollicitation	2 124 917	1 964 703	160 214
	2 233 837 \$	2 061 480 \$	172 357 \$
	30 avril 2012		
	Coût	Amortis- sement cumulé	Valeur nette
Logiciels	104 611 \$	92 496 \$	12 115 \$
Logiciel de sollicitation	2 124 917	1 751 086	373 831
	2 229 528 \$	1 843 582 \$	385 946 \$
	1 ^{er} mai 2011		
	Bilan d'ouverture		
	Coût	Amortis- sement cumulé	Valeur nette
Logiciels	102 975 \$	87 655 \$	15 320 \$
Logiciel de sollicitation	2 124 917	1 537 469	587 448
	2 227 892 \$	1 625 124 \$	602 768 \$

La Fondation de l'Université Laval

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 30 avril 2013

12. APPORT REPORTÉ AFFÉRENT AUX ACTIFS INCORPORELS

L'apport reporté afférent aux actifs incorporels représente un apport affecté d'origine externe ayant servi à financer une partie des coûts reliés au développement du logiciel de sollicitation. Cet apport, d'un montant de 650 000 \$, est amorti au même rythme que le coût du logiciel.

13. POLITIQUE DE DÉPENSE DES FONDS

	Fonds d'administration générale		Fonds d'enseignement, de recherche et de développement		Fonds de dotation		Total	
	2013	2012	2013	2012	2013	2012	2013	2012
Frais d'administration imputables à la partie capitalisée des Fonds de la Fondation	806 898 \$	749 509 \$	- \$	- \$	(806 898)\$	(749 509)\$	- \$	- \$
Revenus de placements nets imputables à la partie non capitalisée des Fonds de la Fondation	645 047	450 382	(645 047)	(450 382)	-	-	-	-
Pouvoir de dépenser sur la partie capitalisée des Fonds de la Fondation	248 392	270 507	3 037 801	2 717 779	(3 286 193)	(2 988 286)	-	-
	1 700 337 \$	1 470 398 \$	2 392 754 \$	2 267 397 \$	(4 093 091)\$	(3 737 795)\$	- \$	- \$

14. REVENUS DE PLACEMENTS

Les pertes non réalisées sur les placements représentent un montant de 1 173 884 \$ en 2013 (2012 - 2 209 233 \$).

15. SUBVENTIONS

En vertu de protocoles d'entente, la Fondation a obtenu, au cours du présent exercice et des exercices précédents, des subventions pour lesquelles certaines conditions doivent être respectées. Dans certains cas, le remboursement des sommes versées ou d'une partie des sommes versées pourrait être exigé. Au 30 avril 2013, ces conditions étaient respectées pour les sommes encaissées à cette date.

La Fondation de l'Université Laval

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 30 avril 2013

16. CONTRIBUTION DE L'UNIVERSITÉ LAVAL

	2013	2012
Frais d'administration imputables à la partie capitalisée des Fonds de l'Université	423 920 \$	408 439 \$
Revenus de placements nets imputables à la partie non capitalisée des Fonds de l'Université	112 437	124 677
Maintien du fichier des diplômés	200 000	200 000
Locaux prêtés	149 987	146 756
	886 344 \$	879 872 \$

17. SUBVENTIONS VERSÉES PAR LA FONDATION

	2013	2012
Bourses d'excellence	29 500 \$	21 100 \$
Fonds pour le soutien aux activités du milieu	22 850	23 550
Fonds des priorités émergentes	30 000	25 000
Fonds d'enseignement et de recherche		
Cardinal-Maurice-Roy	31 000	50 600
Émili-Beaulieu	24 100	17 839
Études internationales	39 500	-
Faculté d'aménagement, d'architecture et des arts visuels	(1 662)	10 828
Faculté de droit	58 937	50 000
Faculté de foresterie, de géographie et de géomatique	57 268	-
Faculté de philosophie	-	12 100
Faculté des lettres	19 975	11 250
Faculté de médecine	156 990	225 625
Faculté de musique	-	55 136
Faculté de pharmacie	287 000	25 000
Faculté des sciences de l'administration	13 460	-
Faculté des sciences de l'éducation	39 600	40 680
Faculté des sciences et de génie	98 750	374 100
Faculté des sciences sociales	20 588	64 000
Germain-Brisson	57 850	22 050
Fonds d'investissement étudiants		
Faculté d'aménagement, d'architecture et des arts visuels	176 241	-
Faculté de droit	38 295	30 990
Faculté de foresterie, de géographie et de géomatique	70 791	-
Faculté de médecine	43 671	-
Faculté de théologie et de sciences religieuses	-	21 549
Faculté des lettres	276 459	185 488
À reporter	1 591 163 \$	1 266 885 \$

La Fondation de l'Université Laval

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 30 avril 2013

17. SUBVENTIONS VERSÉES PAR LA FONDATION (suite)

	2013	2012
Reporté	1 591 163 \$	1 266 885 \$
Faculté des lettres - DIC	28 072	54 851
Faculté des sciences de l'administration	493 160	-
Faculté des sciences de l'agriculture et de l'alimentation	42 460	72 836
Faculté des sciences de l'éducation	129 249	113 854
Faculté des sciences et de génie	368 000	466 277
Faculté des sciences infirmières	-	23 497
Faculté des sciences sociales	36 559	17 939
Autres fonds et chaires		
Agrandissement du Pavillon des sciences de la santé - Médecine	60 184	114 331
Agrandissement du Pavillon des sciences de la santé - Pharmacie	103 926	73 860
Centre interuniversitaire de recherche sur le saumon atlantique (CIRSA)	6 526	10 000
Chaire d'actuariat	70 000	65 000
Chaire d'analyse de la politique agricole et de la mise en marché collective	100 000	95 000
Chaire d'assurance et de services financiers l'Industrielle - Alliance	60 000	115 000
Chaire de cardiologie Bertrand-Fradet	100 000	210 525
Chaire de développement international	76 685	-
Chaire de gestion de la santé et de la sécurité du travail dans les organisations	75 000	50 000
Chaire de journalisme scientifique Bell Globemedia	35 000	18 000
Chaire d'enseignement et de recherche sur la philosophie dans le monde actuel	70 000	70 000
Chaire d'études maghrébines Rabah-Bitat	10 419	13 462
Chaire de pneumologie de la Fondation J.-D.-Bégin	43 000	43 623
Chaire de recherche et d'intervention sur la Gaspésie et les Îles-de-la-Madeleine	-	22 000
Chaire d'entrepreneuriat et innovation	40 000	-
Chaire de recherche sur la démocratie et les institutions parlementaires	365 000	107 053
Chaire de recherche sur la démocratie et les institutions parlementaires - Commissaire au lobbying	12 000	25 000
Chaire de recherche sur la démocratie et les institutions parlementaires - Directeur général des élections	20 000	20 000
Chaire de recherche sur la démocratie et les institutions parlementaires - Protecteur du citoyen	60 000	-
Chaire de recherche sur la démocratie et les institutions parlementaires - Vérificateur général	-	15 000
Chaire de rédaction juridique Louis-Philippe-Pigeon	4 500	29 000
Chaire Industrielle Alliance-CRSNG pour les femmes en sciences et génie	-	50 000
Chaire industrielle sur l'optimisation des cycles de vie des barrages en remblai	-	125 000
Chaire Investors de planification financière personnelle	20 833	-
Chaire Jeanne-et-Jean-Louis-Lévesque en périnatalogie	143 701	300 832
À reporter	4 165 437 \$	3 588 825 \$

La Fondation de l'Université Laval

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 30 avril 2013

17. SUBVENTIONS VERSÉES PAR LA FONDATION (suite)

	2013	2012
Reporté	4 165 437 \$	3 588 825 \$
Chaire Jeanne-et-Jean-Louis-Lévesque - Prédiction et prévention de la pré-éclampsie et retard de croissance	120 000	-
Chaire Louis-Edmond-Hamelin	7 000	36 000
Chaire RBC en innovations financières	-	25 000
Chaire Religion, spiritualité et santé	54 043	67 132
Chaire Stephen A. Jarislowsky de gestion des affaires internationales	54 000	91 000
Chaire W.-H.-Perron d'horticulture ornementale	11 000	9 500
Équipe de natation Rouge et Or	189 600	188 922
Faculté de médecine - Département d'O.R.L. et ophtalmologie - Secteur ophtalmologie	20 000	26 000
Faculté de médecine - Département de chirurgie	1 700	15 000
Faculté de médecine - Département de médecine	1 000	31 400
Faculté de médecine - Département de médecine familiale	26 449	17 544
Faculté de médecine - Département de pédiatrie	32 357	32 788
FER de la F.S.G. - Bourses de leadership scientifique de 2 ^e et 3 ^e cycle	23 000	9 000
FER - Faculté d'aménagement, d'architecture et des arts visuels - Architecture	31 789	24 850
FER - Fonds de développement Agropur	51 000	-
Fonds Abitibi-Consolidated en aménagement forestier durable	36 999	25 000
Fonds Algoma Steel	-	22 000
Fonds André Charest	19 640	7 546
Fonds Arthur-Labrie	12 000	11 000
Fonds Banque de Montréal	79 700	79 800
Fonds Bombardier - Le Profil international	103 991	-
Fonds Canadien-National	10 000	10 000
Fonds Carmand-Normand	15 000	15 000
Fonds Claude-Bouchard-et-Monique-Chagnon en Kinésiologie	10 000	-
Fonds Commandeur-H.P.-et-Lili-Couillard	-	26 000
Fonds d'accessibilité aux études en théologie et en sciences religieuses Marie-Hélène-Carette	40 000	5 500
Fonds d'aide financière aux étudiants	45 000	50 000
Fonds d'aménagement urbain du campus	75 000	-
Fonds d'assurance Conrad-Leblanc	23 000	26 500
Fonds d'enseignement et de recherche de la Faculté des sciences et de génie - Département de génie chimique	4 000	58 378
Fonds d'enseignement et de recherche de la Faculté des sciences et de génie - Département d'informatique et de génie logiciel	28 750	25 500
Fonds d'études en santé internationale de la Faculté des sciences infirmières	-	12 169
Fonds d'implication étudiante	35 000	35 000
Fonds de bourses Ven-Huguette-Anil-Murphy	24 741	32 000
À reporter	5 351 196 \$	4 604 354 \$

La Fondation de l'Université Laval

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 30 avril 2013

17. SUBVENTIONS VERSÉES PAR LA FONDATION (suite)

	2013	2012
Reporté	5 351 196 \$	4 604 354 \$
Fonds de bourses aux étudiants	17 565	13 923
Fonds de bourses C.-D.-Howe	37 287	-
Fonds de bourses d'admission Hydro-Québec	20 000	20 000
Fonds de bourses d'échanges C.-D.-Howe	12 500	-
Fonds de bourses d'études de la Commission canadienne du lait	90 000	-
Fonds de bourses d'études G.-Yves-Landry	39 000	-
Fonds de bourses d'excellence Amgen	24 000	-
Fonds de bourses d'immersion francophone de la Fondation Molson	15 000	10 000
Fonds de bourses de leadership et développement durable - 1 ^{er} cycle 2010-2011	25 000	28 000
Fonds de bourses de leadership et développement durable - 1 ^{er} cycle 2011-2012	56 000	66 000
Fonds de bourses de leadership et développement durable - 1 ^{er} cycle 2012-2013	79 000	-
Fonds de bourses de leadership et développement durable - 2 ^e cycle 2010-2011	-	62 500
Fonds de bourses de leadership et développement durable - 2 ^e cycle 2011-2012	90 000	117 500
Fonds de bourses de leadership et développement durable - 2 ^e cycle 2012-2013	200 000	-
Fonds de bourses de leadership et développement durable - 3 ^e cycle 2010-2011	35 000	45 000
Fonds de bourses de leadership et développement durable - 3 ^e cycle 2011-2012	90 000	83 700
Fonds de bourses de leadership et développement durable - 3 ^e cycle 2012-2013	75 000	-
Fonds de bourses de leadership et développement durable - Général	22 992	10 000
Fonds de bourses de mobilité internationale Banque Scotia	25 000	25 000
Fonds de bourses de mobilité internationale Hydro-Québec	114 774	75 000
Fonds de bourses de recrutement Banque Nationale	10 000	30 000
Fonds de bourses de recrutement Standard Life	16 000	16 000
Fonds de bourses du Syndicat des professeurs et professeures de l'Université Laval	94 000	34 000
Fonds de bourses entrepreneuriales Hydro-Québec	27 000	50 000
Fonds de bourses Financière des professionnels	22 500	1 000
Fonds de bourses GREEN - Gaz Métro	38 000	38 000
Fonds de bourses Hubert-Reeves	5 000	10 000
Fonds de bourses Hydro-Québec	78 000	81 000
Fonds de bourses Jean-Guy-Paquet	-	12 750
Fonds de bourses Rio Tinto Alcan	105 000	163 000
Fonds de contribution au financement du Centre de recherche sur le bois	94 787	96 425
Fonds de développement BPR	-	32 375
Fonds de développement de la Bibliothèque	-	170 000
Fonds de développement de la culture et de l'engagement social	235 000	-
Fonds de développement du programme de mentorat	20 000	-
Fonds de développement durable de l'Université Laval	350 000	400 000
À reporter	7 514 601 \$	6 295 527 \$

La Fondation de l'Université Laval

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 30 avril 2013

17. SUBVENTIONS VERSÉES PAR LA FONDATION (suite)

	2013	2012
Reporté	7 514 601 \$	6 295 527 \$
Fonds de développement Roche	80 000	20 000
Fonds de la Banque Nationale en éducation	24 700	25 000
Fonds de la Fondation R. Howard Webster	5 537	17 981
Fonds de la Ligue antituberculeuse de Québec	31 300	31 121
Fonds de littérature d'enfance et de jeunesse du Groupe financier Banque TD	58 000	-
Fonds de mentorat Rodrigue-Julien	21 000	-
Fonds de mobilité étudiante	2 085	14 570
Fonds de nutrition et de santé Lassonde	-	39 485
Fonds de promotion de l'architecture : réalisations de monographies de l'École d'architecture	12 500	-
Fonds de recherche de l'Hôpital St-François-d'Assise	71 760	-
Fonds de recherche en biologie Richard-Bernard	10 500	10 500
Fonds de recherche et de développement de l'Institut Hydro-Québec en environnement, développement et société	520 100	193 100
Fonds de recherche et de développement en foresterie	12 000	12 000
Fonds de recherche et d'enseignement de l'École de service social - Micheline-Massé	22 000	6 000
Fonds de recherche et d'enseignement de la Faculté de médecine - Fonds de Kinésiologie Ken-Flood	250 000	-
Fonds de recherche et de développement sur la maladie d'Alzheimer - Norampac	25 000	-
Fonds de recherche sur l'arthrite et les maladies rhumatismales	2 000	23 833
Fonds de recherche sur l'obésité Desjardins	52 342	99 927
Fonds de recherche sur l'obésité Donald B. Brown	138 975	61 143
Fonds de soutien à l'agrandissement du PEPS	600 000	-
Fonds de soutien à la Chaire de leadership en enseignement des sciences et développement durable	80 000	-
Fonds de soutien à la Chaire de leadership en enseignement en création et gestion de coopératives et d'entreprises collectives	70 285	-
Fonds de soutien à la Chaire de leadership en enseignement en génie des mines - Xstrata Zinc	65 000	-
Fonds de soutien à la Chaire de leadership en enseignement en génie minéralurgique - Mines Agnico-Eagle Itée et Arcelor-Mittal Mines Canada	65 000	-
Fonds de soutien à la Chaire de leadership en enseignement en théologie sacramentaire et en liturgie	40 000	-
Fonds de soutien à la Chaire de leadership en enseignement sur l'ingénierie du développement durable-BPR à la puissance Tetra Tec	65 000	-
Fonds de soutien à la Chaire de recherche Marcelle-Mallet sur la culture philanthropique	200 000	50 000
Fonds de soutien à la recherche Joseph-Demers	43 500	-
Fonds de soutien à l'emploi étudiant	98 633	-
Fonds de soutien au Centre d'études Marie-de-l'Incarnation (CÉMI)	-	29 893
Fonds de soutien au développement d'Haïti	116 500	-
Fonds de soutien au développement d'Haïti - Fonds d'intervention pour la sauvegarde du patrimoine d'Haïti	-	22 301
Fonds de soutien de la Chaire de recherche en gouvernance des sociétés	167 000	-
Fonds de soutien étudiant au Projet Super PEPS	147 103	-
À reporter	10 612 421 \$	6 952 380 \$

La Fondation de l'Université Laval

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 30 avril 2013

17. SUBVENTIONS VERSÉES PAR LA FONDATION (suite)

	2013	2012
Reporté	10 612 421 \$	6 952 380 \$
Fonds de soutien SNC-Lavalin à la Claire d'études maghrébines Rabah-Bitat	34 000	-
Fonds d'enseignement et de développement MngSF - Fondation-Famille-Choquette	100 000	100 000
Fonds d'enseignement et de développement MngSF - Managers sans frontières	50 000	50 000
Fonds d'enseignement et de développement de la Faculté de pharmacie - Cercle de la Faculté de pharmacie	7 000	19 410
Fonds d'enseignement et de recherche de la Faculté des lettres - Trésor de la langue française au Québec	10 000	21 000
Fonds d'enseignement et de recherche de la Faculté des sciences de l'éducation - Département d'éducation physique - Volet enseignement	-	25 000
Fonds d'enseignement et de recherche de la Faculté des sciences de l'administration - Appui aux initiatives étudiantes et à l'intégration professionnelle	10 000	-
Fonds d'enseignement et de recherche de la Faculté des sciences de l'administration - Bourses de la FSA	82 750	19 500
Fonds d'enseignement et de recherche de la Faculté des sciences et de génie - Fonds de Bourses de la relève scientifique	45 300	131 500
Fonds d'enseignement et de recherche de la Faculté des sciences et de génie - Fonds Franco Rasetti - Département de physique, génie physique et d'optique	6 000	14 500
Fonds d'enseignement et de recherche de la Faculté des sciences infirmières - Bourses de recrutement	-	18 000
Fonds d'enseignement et de recherche Germain-Brisson - Fonds de Bourses d'admission, d'excellence et d'implication de la Faculté des sciences de l'agriculture et de l'alimentation de l'Université Laval	138 700	18 400
Fonds Desjardins en développement de carrière	-	61 200
Fonds du Centre de la petite enfance « La Petite Cité »	10 000	-
Fonds Émile-Beaulieu - Laboratoire dentaire Morisset - Rénovation du laboratoire dentaire	3 000	12 000
Fonds Émile-Beaulieu - Santé buccodentaire et vieillissement	172 634	26 888
Fonds en génie des mines, de la métallurgie et des matériaux (FGMMM)	119 500	95 995
Fonds en nutrition publique	15 000	27 236
Fonds étudiant de médecine pour la santé internationale (FEMSİ)	15 289	47 567
Fonds Famille-Jean-Brassard	19 500	15 500
Fonds Famille-Pauline-Morel-et-J.-Raymond-Pepin	14 160	13 800
Fonds Fondation René-Richard	14 000	12 000
Fonds Frances-Drouin-et-Raymond-Normandeau	24 000	24 000
Fonds Francine Ouellet (CRI-VIFF)	10 000	2 500
Fonds Georges-Henri-Lévesque	23 534	-
Fonds Gérard-Dion	42 912	69 271
Fonds Gilles-Cormier	40 232	26 965
Fonds Hydro-Québec	55 000	25 000
Fonds Imasco sur la réussite scolaire	26 550	23 150
À reporter	11 701 481 \$	7 852 762 \$

La Fondation de l'Université Laval

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 30 avril 2013

17. SUBVENTIONS VERSÉES PAR LA FONDATION (suite)

	2013	2012
Reporté	11 701 481 \$	7 852 762 \$
Fonds Intact Corporation financière	15 000	5 000
Fonds Jacques-Blouin	17 067	16 666
Fonds Jean-Paul-Houle	23 940	18 400
Fonds John's Manville	-	22 000
Fonds Marthe-et-Robert-Ménard	17 500	17 500
Fonds P.-H. Lavoie	10 470	22 148
Fonds Pierre-Côté	12 500	14 000
Fonds pour la prévention et le traitement du jeu	40 000	40 000
Fonds Projet Santé	297 446	175 214
Fonds Rouge et Or	140 000	-
Fonds Rouge et Or - Basketball	24 074	-
Fonds Rouge et Or - Volleyball	-	10 500
Fonds Simone-et-Marcel-Bélanger	15 000	5 000
Fonds Simone-Paré	15 000	18 000
Fonds Tadek-Matuszewski	7 150	10 000
Fonds Théodore-et-Michael-Meighen	10 000	10 000
Fonds Wilbrod-Bhérier	43 500	-
FRE - Thérapie génique (projet INNOVE 2)	16 667	33 333
La Bourse Richard-J.-Schmeelk Canada	-	20 000
Laval Transradial Education	200 000	197 600
Autres*	422 337	396 536
	13 029 133 \$	8 884 660 \$

* Fonds dont les subventions versées sont inférieures à 10 000 \$.

18. ENGAGEMENTS

Gestion des stationnements

La Fondation et l'Université ont conclu une entente en vertu d'un bail pour la période du 1^{er} mai 2011 au 30 avril 2016 afin de louer à la Fondation tous les terrains servant au stationnement appartenant à l'Université et situés sur le campus de cette dernière ainsi que certains terrains de stationnement que l'Université a elle-même loués de tierces parties. Les paiements de l'exercice correspondent à un loyer annuel de base équivalent à un montant de 30 % des revenus bruts annuels de stationnement majoré d'un montant équivalent à 35 % des revenus bruts de stationnement excédant de 4 000 000 \$ provenant de l'exploitation des lieux loués et des biens loués. L'une ou l'autre des parties pourra mettre fin au bail en donnant un avis de résiliation de 90 jours à l'autre partie, même si la durée du bail ou de tout renouvellement n'est pas expirée.

La Fondation de l'Université Laval

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 30 avril 2013

18. ENGAGEMENTS (suite)

Gestion des stationnements

Un contrat de gestion échéant en avril 2016 est également intervenu entre la Fondation et l'Université afin de retenir les services de l'Université pour effectuer la gestion des stationnements. Les honoraires de gestion correspondent au coût des dépenses d'exploitation annuelles majorées d'un montant équivalent à 10 % desdites dépenses.

Compte tenu du fait que la Fondation a délégué la location et la gestion des stationnements à l'Université, seul le revenu net de cette activité est présenté aux états financiers.

Association des diplômés de l'Université Laval

La Fondation et l'Association des diplômés de l'Université Laval ont conclu une entente prenant effet le 1^{er} mai 2013 et s'échelonnant sur une période de un an. Cette entente prévoit le versement, par la Fondation, d'une subvention annuelle de 50 000 \$ à l'Association comme source de financement complémentaire de ses activités. Le montant total de l'engagement pour le prochain exercice est donc de 50 000 \$.

19. OPÉRATIONS ENTRE PARTIES LIÉES

La Fondation est, au sens donné par le *Manuel de l'Institut Canadien des Comptables Agréés*, soumise à une influence notable de l'Université. La Fondation sollicite des fonds au nom de l'Université avec l'accord explicite ou implicite de celle-ci. La quasi-totalité des fonds ainsi sollicités est, conformément aux intentions du donateur ou en raison d'autres exigences, transférée à l'Université ou utilisée par celle-ci dans le respect des règles applicables. Au cours de l'exercice, la Fondation a effectué des opérations avec l'Université. Ces opérations sont conclues dans le cours normal des activités et sont mesurées en fonction de leur valeur d'échange, soit le montant convenu entre les parties lors de la signature des accords.

	2013	2012
Contribution de l'Université Laval	886 344 \$	879 872 \$
Revenu net des stationnements	2 173 761 \$	2 189 219 \$
Subventions versées	12 294 950 \$	8 506 693 \$
Sollicitation et administration - loyer	149 987 \$	146 756 \$